

Image not found or type unknown



Succession, offre d'achat supérieure a l'estimation

Par **solognot**, le **24/03/2013** à **22:14**

Bonjour a toutes et tous,rnnous sommes sept héritiers frères et sœurs,un de nous souhaite acheter la maison de nos parents décédés a la valeur estimée dans la succession mais un voisin en offre plus.rnL héritier a t-il un droit supérieur au voisin?rnSi non comment faire valoir cette offre?rnMerci de votre aide.